



## PROCOLE DECONFINEMENT JUDO DU 11 JUILLET 2020

La distance de sécurité sanitaire et la limitation du nombre de pratiquants sont supprimées.

Appliquer les gestes barrières (se laver les mains, tousser dans son coude, se moucher avec un mouchoir jetable) et le port du masque en dehors de la pratique du judo restent.

### Les incontournables :

- Prévoir une période de battement de 15mn entre chaque cours pour éviter le croisement des cours.
- Les parents n'ont pas le droit d'entrer au dojo. Ils doivent déposer et attendre leurs enfants devant le dojo en respectant la distanciation avec les autres parents.
- Les vestiaires seront fermés.

### Avant de se rendre au dojo :

- Se doucher et avoir les cheveux lavés.
- Avoir les mains et pieds propres ainsi que les ongles coupés.
- S'assurer que le kimono soit lavé.
- Dans le sac de sport doivent figurer : des mouchoirs jetables, sa lotion hydroalcoolique, ses zoories ou claquettes, sa bouteille d'eau, une fiche avec les coordonnées du parent accompagnateur.
- Aller aux toilettes.
- Venir en kimono sous un survêtement pour ne pas le salir pendant le trajet.

### Arrivé au dojo des pratiquants :

- Mise en place d'un accueil par le professeur de judo et/ou le bénévole.
- Lavage des mains avec gel hydro-alcoolique (fourni par le judo).

### Mise en place des mesures sanitaires depuis l'arrivée au démarrage des cours :

- Le professeur de judo et/ou le bénévole autorise l'adhérent au dojo.
- L'adhérent suit le parcours de circulation organisé par le club (indication par le professeur et/ou le bénévole, marquage au sol, ruban de signalisation...) selon la configuration du dojo.
- Le professeur de judo et/ou un bénévole seront là pour accompagner l'adhérent non autonome.
- Enlever ses chaussures et les déposer à l'emplacement prévu en gardant une distanciation.
- Déposer son sac à l'emplacement prévu en gardant une distanciation.
- Retirer son survêtement, manteau, veste les ranger dans son sac.

- Poser ses zoories ou claquettes au bord du tatami, sortir sa bouteille d'eau, son gel hydro-alcoolique, son paquet de mouchoirs qui resteront à côté des zoories ou claquettes.
- L'adhérent s'assied au bord du tatami, jambes vers l'extérieur et se masse les pieds avec son gel hydro-alcoolique (fourni par le judo si pas de gel personnel).
- L'adhérent se retourne vers l'intérieur du tatami, se lève puis se met en position de salut.

Mise en place des mesures sanitaires à la fin des cours :

- L'adhérent s'assied au bord du tatami les jambes tournées vers l'extérieur, se masse les pieds avec du gel hydro-alcoolique (fourni par le judo si pas de gel personnel), chausse ses zoories ou claquettes, range son gel hydro-alcoolique, ses mouchoirs et sa bouteille d'eau.
- Il remet son survêtement au-dessus de son kimono.
- Il remet ses chaussures et range ses zoories ou claquettes dans son sac.
- L'adhérent mineur attend qu'on lui dise de sortir du dojo pour rejoindre un de ses parents.

Préconisations sanitaires à prendre en arrivant à son domicile :

- L'adhérent devra mettre son kimono au lave-linge.
- Désinfecter ses zoories ou laver ses claquettes.
- Réapprovisionner son gel hydro-alcoolique, ses mouchoirs, sa bouteille d'eau.

L'USNCD JUDO s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par la FF Judo.

L'USNCD JUDO s'engage à mettre en place un document de suivi nominatif.

Marie, trésorière bénévole au sein du judo sera votre référente sanitaire pour toutes questions sur l'application des gestes barrières et la mise en place du protocole sanitaire.